MODE CONSTRUCTIF :
BASSE ENERGIE, ECOCONSTRUCTION ET BIOCLIMATIQUE

AVANTAGES :

- Gain de temps : une maison en bois est réalisée en 3 mois environ
- Pour un étage, la maison continue d'être habitée pendant les travaux.
- Faible épaisseur de mur, donc gain de surface habitable (environ 5 %)
- L'isolation thermique est plus performante (économies d'énergie)
- L'environnement dans lequel vous vivez est plus sain et plus écologique
- Le bois est un des matériaux de construction dont le bilan CO^2 est parmi les plus bas.

TECHNIQUES :

Nous réalisons 3 types de construction en ossature bois :

- les maisons individuelles
- les agrandissements : création d'une extension au sol
- les surélévations : création d'un étage sur une maison existante

Les murs et les charpentes sont fabriqués à partir d'une étude préalable sur un logiciel spécialisé.

Les murs en ossature bois sont composés de :

- semelles périphériques traitées autoclave classe IV
- montants et traverses 120 ou 145 x 45, traités classe II
- un isolant (panneaux de laine de bois ou autre, ép. de 120 à 145 mm)
- une première peau intèrieure en panneau de bois reconstitué (OSB 3).
  Cette peau fait office de contreventement et de pare vapeur perspirant.
- un pare pluie (film ou panneau rigide de fibre de bois)
- lames d'air de ventilation intèrieure et extèrieure
- habillage intérieur en lambris (ou plaque de platre ou de fermacell)
- habillage extérieur en bardage bois (mélèze, douglas, etc...)
  ou bardage bois prépeint (choix du colori)

Dans la plupart des cas, ces murs sont posés sur une dalle maçonnée ou des plots (pour une maison entière ou pour une extension), pour un étage, la charpente du bâtiment d'origine est coupée et renforcée par des poutres en lamellées collées (absence de poteaux en RDC).

SARL SAGE SYLVAIN
RIVAL - 33420 RAUZAN

TÉL. 05 56 71 68 83
FAX 05 56 71 97 46
SYLVAINSAGE33@ORANGE.FR

MENTIONS LÉGALES
SIRET 40086223100026
SARL AU CAPITAL DE 7 623.00 €